



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS

Délibération du Conseil communautaire

Séance du 08 avril 2022

Délibération n°2022/42

Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille vingt-deux, le huit avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Catillon-sur-Sambre, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Budget annexe ZAC Vallée d'Hérie - Portant adoption du budget primitif pour l'exercice 2022

Membres présents (57 titulaires et 3 suppléants) :

PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, MATON Audrey, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, MERIAUX Christelle, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), LEMAIRE Christine (S), DUMINY Jacky (S), HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membre excusé (2) :

MOEUR Sébastien, PLATEAU Marc

Membres absents (5) :

LOIGNON Laurent, BERANGER Agnès, BONIFACE Patrice, KEHL Didier, GOURAUD Francis

Membres ayant donné procuration (13) :

BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, MARECHALLE Didier à GOURMEZ Nicole, BALÉDENT Matthieu à MATON Audrey, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, HISBERGUE Antoine à POULAIN Bernard, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, PRUVOT Brigitte à RICHOMME Liliane, DÉPREZ Marie-Josée à BACCOUT Fabrice, LEONARD Julien à MERIAUX Christelle, HAVART Ludovic à SIMEON Serge, VILLAIN Bruno à HENNEQUART Michel, MAILLY Chantal à MÉLI Jérôme,

Secrétaire de séance :

RICHARD Jérémy

Délibération n°2022/42 Budget annexe ZAC Vallée d'Hérie - Portant adoption du budget primitif pour l'exercice 2022

Considérant la date butoir du vote du budget primitif fixée au 15 avril de l'exercice auquel il se rapporte,

Considérant la note de synthèse présentée par la Vice-Présidente en charge des finances,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2022,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la république, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les collectivités de plus de 3 500 habitants,

Vu l'instruction M14 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1^{er} janvier 2021,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide - étant précisé que le budget primitif de 2022 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2021 - d'adopter dans l'ensemble le budget primitif 2022 du budget annexe ZAC Vallée d'Hérie conformément à l'annexe jointe à la présente délibération.

➤ **Adoptée à l'unanimité.**

Acte certifié exécutoire

Publication le 11 avril 2022,

Transmission en Sous-Préfecture le 11 avril 2022,

Vu, Le Président

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme,

Le Président de séance,

Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS

Conseiller Régional

Serge SIMEON



IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Annexe 2022/42. Budget annexe ZAC Vallée d'Hérie : Tableau de synthèse – Note synthétique

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	46 138,57	46 138,57
	+	+	+
REPORTS	RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	46 138,57	46 138,57

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (Y compris le compte 1068)	270 981,28	465 601,91
	+	+	+
REPORTS	RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT	168 170,40	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	26 450,23	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	465 601,91	465 601,91

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	511 740,48	511 740,48
-----------------	------------	------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
011	Charges à caractère général			3 000,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais as					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gest. cour.					
656	Frais de fonct. groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courant				3 000,00	3 000,00	3 000,00
66	Charges financières			25 839,07	25 839,07	25 839,07
67	Charges exceptionnelles			8 900,00	8 900,00	8 900,00
68	Dotations aux provisions					
022	Dépenses imprévues					
	Autres					
Total des dépenses réelles de fonction				37 739,07	37 739,07	37 739,07
023	Virement sect. d'inv.					
042	Op.d'ordre de transfert entre se			8 399,50	8 399,50	8 399,50
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
Total des dépenses d'ordre de fonctionn				8 399,50	8 399,50	8 399,50
TOTAL				46 138,57	46 138,57	46 138,57
D 002	RESULTAT REPORTE OU ANTIK					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEME					46 138,57	46 138,57
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, participations					
75	Autres prod. de ges. cour.			46 138,57	46 138,57	46 138,57
Total des recettes de gestion courante				46 138,57	46 138,57	46 138,57
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions					
	Autres					
Total des recettes réelles de fonctionne				46 138,57	46 138,57	46 138,57
042	Op.d'ordre de transfert entre se					
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
Total des recettes d'ordre de fonctionnel						
TOTAL				46 138,57	46 138,57	46 138,57
R 002	RESULTAT REPORTE OU ANTIK					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEME					46 138,57	46 138,57

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

8 399,50

: pour information

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT						
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles		2 880,00			2 880,00
204	Subventions d'équipement versé					
21	Immobilisations corporelles		165 290,40	192 718,67	192 718,67	358 009,07
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipeme					
Total des dépenses d'équipement			168 170,40	192 718,67	192 718,67	360 889,07
10	Dotations,fonds divers et réserv					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			78 262,61	78 262,61	78 262,61
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip.créances rattachées à d					
27	Autres Immobilisations financière					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières				78 262,61	78 262,61	78 262,61
45...1	Tot. opé. pour cpte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investiss			168 170,40	270 981,28	270 981,28	439 151,68
040	Op.d'ordre de transfert entre se					
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'investisse						
TOTAL			168 170,40	270 981,28	270 981,28	439 151,68
D001 SOLDE NEGATIF. REP. OU ANT.					26 450,23	26 450,23
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			168 170,40		297 431,51	465 601,91
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts dettes assim.(hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versé					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement						
10	Dotations,fonds divers et réserv					
1068	Excédents de fonct.capitalisés			2 345,41	2 345,41	2 345,41
138	Autres subv.d'invest.non transf					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip.créances rattachées à d					
27	Autres Immobilisations financière					
024	Produits des cessions			454 857,00	454 857,00	454 857,00
Total des recettes financières				457 202,41	457 202,41	457 202,41
45...2	Tot. opé. pour cpte de tiers					
Total des recettes réelles d'investisser				457 202,41	457 202,41	457 202,41
021	Virement de la section de foncti					
040	Op.d'ordre de transfert entre se			8 399,50	8 399,50	8 399,50
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'investisseme				8 399,50	8 399,50	8 399,50
TOTAL				465 601,91	465 601,91	465 601,91
R001 SOLDE POSITIF REP. OU ANT.						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT					465 601,91	465 601,91

BUDGET PRIMITIF 2022

Note synthétique – ZAC vallée Hérie

Envoyé en préfecture le 11/04/2022

Reçu en préfecture le 11/04/2022

Affiché le

ID : 059-200030633-20220408-202242-DE

Caudrésis-Catésis

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :
 « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »
 Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Pour développer le secteur économique sur le territoire, la Ca2C a acquis par voie amiable ou par voie de DUP, un certain nombre de terrain. Ces acquisitions permettent de constituer des réserves foncières, qui sont ensuite revendues à des acteurs économiques.

L'encours de l'emprunt levée pour ces acquisitions s'élève au 01/01/2021 à 644 794 €

La vente des terrains pourrait s'élever à 699 515 € (dont projet Quarson)

Section de fonctionnement

Fonctionnement dépenses	46 138 €
Fonctionnement recette	46 138 €
Résultat de fonctionnement	0 €
Dont subvention d'équilibre	46 138 €

81 % du budget consacré au remboursement des intérêts emprunt

12 % du budget consacré aux amortissements des équipements

Déficit 2022 de la section de fonctionnement – 46 138 € comblé par une subvention d'équilibre du budget principal

Section d'investissement

Investissement dépenses	270 981 €
Investissement recettes	465 601 €
	194 620 €
Report N-1	- 26 450 €
Reste à réaliser 2021	- 168 170 €
Résultat section Investissement	0 €

Dépense d'investissement 270 981 €

Solde des travaux de clôture et prise en charge des terres nécessaires à la vente des terrains 168 170 € (reste à réaliser)

Travaux de voirie 165 290 €

Remboursement Emprunt 78 262 €

Recette d'investissement 465 601 €

Compromis de vente avec la société Quarson 432 243 €

